

 SNTRS la cgt CNRS-INRIA INSERM-IRD INED-INRETS	<h1 style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">En bref...</h1>
SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : http://www.sntrs.fr	

Numéro 79 du 25 mai 2005

Le point de vue d'un élu CGT sur la Réforme du CNRS

Jacques AUDIN (Administrateur du CNRS élu Sntrs-Cgt)

Le Conseil d'Administration du CNRS a adopté le projet de nouvelle organisation du CNRS (13 pour, 5 contre, 2 abstentions, 1 refus de vote)

Initié en mars 2004 par Bernard Larroutuou et le Président Mégie dans un document baptisé « Notre projet pour le CNRS », cette réforme va toucher à tous les aspects de la vie du CNRS (Structures, instances, laboratoires, organisation, évaluation, politique scientifique, salaires, emplois, politique de ressources humaines, management, etc).

Pour faire accepter son projet le Directeur a développé de nouvelles formes de communication avec les personnels et les laboratoires via l'intranet, fait des déplacements répétés en province pour rencontrer les directeurs de laboratoire, organisé de nombreuses rencontres avec les organisations syndicales et les élus.

Sans attendre, il a commencé à le mettre en œuvre, via des expérimentations de Directions Inter Régionales, des consignes de regroupements de laboratoires, des nominations et des annonces de mobilité. De son coté le ministère, lui aussi sans attendre la sortie de la LOP annoncée depuis plus d'un an, mettait en place des structures de pilotage de la recherche (ANR...) qui vont enlever aux EPST une grande partie de leur autonomie !!!.

Ce projet du CNRS s'est heurté à des oppositions syndicales brouillées depuis un an par le mouvement des chercheurs qui a surtout mis l'accent sur la politique scientifique nationale du pays, reléguant à l'arrière plan la situation particulière des organismes.

Contraint néanmoins d'en repousser la mise en œuvre, B. Larroutuou a dû intégrer certaines revendications issues des états généraux et de la communauté en général. Sa politique de recours massif à des emplois précaires a pour l'instant été mise en échec grâce aux luttes des personnels. Il a dû reculer aussi sur sa volonté de faire piloter les laboratoires par les Directeurs Inter régionaux qui se seraient substitués aux directeurs scientifiques jugés trop puissants et dont il décrit les départements comme des forteresses impénétrables du système. Les DS conserveront globalement leurs moyens opérationnels (postes et crédits), tandis que les DIR donneront des avis sur les besoins opérationnels et se consacreront aux relations avec les partenaires en région.

Les personnels auront des représentants dans les structures consultatives régionales aux contours encore mal définis. La création de deux départements transversaux est une innovation du CNRS qui joue sur sa pluridisciplinarité pour répondre à des sollicitations de la société dans le domaine du transfert des connaissances vers l'industrie et sur les questions de l'environnement. Les problèmes de dualités dans le pilotage global du CNRS entre le DG et le président, dont les pouvoirs ont été renforcés par Allègre, ont fait l'objet d'un compromis insatisfaisant qui risque de bureaucratiser un peu plus le CNRS. Le Comité National, à terme, sera externalisé dans une structure indépendante. En conséquence le lien entre évaluation et décision sera rompu et avec lui la participation des chercheurs et des ITA à l'élaboration de la politique scientifique du CNRS.

La crise survenue au Conseil d'Administration d'avril a révélé des divergences au niveau des ministères de tutelles qui ne soutenaient plus le projet proposé pour le CNRS et demandaient son report. Sans doute des divergences sur le rôle de l'Etat qui se sont traduites par une confrontation entre ceux qui sont prêt à liquider tous les services publics pour les livrer à la concurrence et d'autres qui souhaitent que l'Etat garde

encore quelques leviers de régulation de l'économie. Ces thèses ont trouvé des relais indirects dans la communauté. Pétition de soutien au projet Larrouturou signé par plus d'un millier de scientifiques d'une part et contre-offensive menée par des mandarins défenseurs d'un élitisme académique coupé de la société qui ont vu dans le projet une menace pour leurs prérogatives actuelles. La CPU, avec des arguments comptables peu convaincants, a elle aussi voulu peser sur le débat.

Même dans ces conditions il était difficile pour notre syndicat de donner un chèque en blanc à un DG qui, au prétexte de garder le CNRS, veut l'élaguer de nombreux laboratoires, qui assimile la production scientifique à la production de marchandises et qui veut transformer les animateurs scientifiques que sont les directeurs de laboratoire en manageurs de PME chargés de mettre en œuvre des projets contractualisés !!! Difficile de soutenir un projet qui fatalement va poser de nombreuses difficultés aux personnels et ou aucun des problèmes qui les concernent ne sont réglés (évaluations, carrières, salaires, liberté de la recherche, conditions de travail).

Les organisations syndicales représentatives n'ont pas convergé sur les mêmes analyses et ont exprimé leurs positions par des votes différents dans les diverses instances de consultation (CTP, CS) et de délibération (CA). Le SNCS-FSU a défendu un mode de fonctionnement proche de celui actuel (départements disciplinaires, comité national etc.). Le SGEN-CFDT, au-delà de critiques de forme, soutient les grandes lignes du projet et se conforte dans une stratégie proche de la co-gestion avec la direction. Avec le SNTRS-CGT, nous avons essayé de tenir tous les bouts de notre mission de défense des personnels, du CNRS, de ses missions d'établissement public et sa place dans la structuration du dispositif national de recherche publique. Ce sont les reculs sur ces points essentiels qui nous ont amenés à voter contre le projet.

Au cours de ces quatre années de mandat d'élu (25 CA environ) j'ai essayé de porter au mieux les aspirations des personnels et les analyses collectives de mon syndicat. J'ai informé régulièrement les personnels des débats du CA, des positions que j'ai développées et des votes que j'ai émis.

Les luttes ont permis d'influer sur le projet, pas suffisamment, d'autres seront à mener pour défendre le CNRS dans toutes ses missions et pour que la recherche garde sa liberté d'initiative et garantisse aux personnels, stabilité et carrières décentes.

Je vous invite à voter pour les candidats du SNTRS-CGT à l'élection en cours du prochain Conseil d'administration.

Votez pour des élus qui seront présents dans les instances et dans les luttes car c'est bien à partir des luttes qu'ils sont forts pour transformer les revendications en satisfactions.

**Les avancées ne se gagnent jamais
dans des compromis de salons ou de couloir.**

Rejoignez le SNTRS CGT !